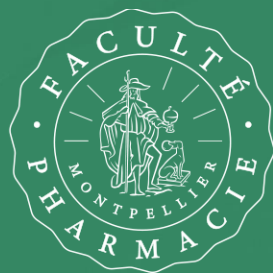




UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie Réunion de rentrée 2024 - 2025

Vincent LISOWSKI : Directeur de l'UFR Pharmacie

Sophie MARY : Directrice en charge des études

Florence BICHON & Éric RONDET : Responsables de la formation

Rébecca SORIN-LIGNON : Responsable scolarité

Florence QUILLOT : Responsable adjoint de scolarité

Flore DILHAN : Gestionnaire de scolarité

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie

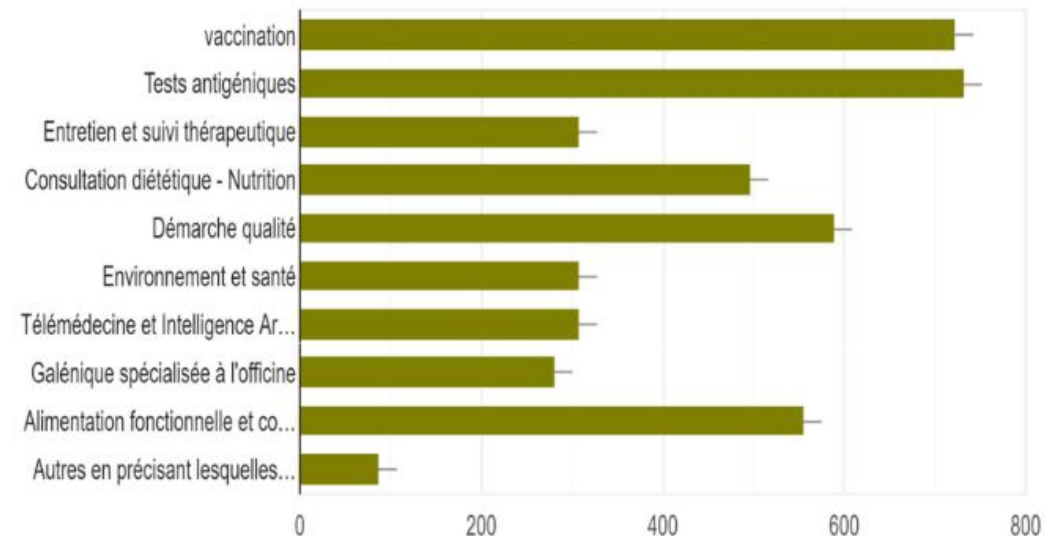
Rappel cadre législatif : loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé « Ma santé 2022 ».

Constantes **évolutions des pratiques** dans le secteur officinal : nécessité pour l'officinal d'avoir des collaborateurs formés aux évolutions du métier

- ➔ Nouvelles compétences (TROD, santé & numérique, communication...).
- ➔ Adaptation des programmes aux activités officinales.
- ➔ Valorisation du métier de préparateur associée à une reconnaissance d'un niveau Bac+2.

Quelles missions complémentaires souhaiteriez-vous confier aux préparateurs diplômés (DEUST ou BP) dans le cadre d'une montée en compétences en spécificité ?

865 réponses



➔ Source Association Nationale pour la Formation Professionnelle de la Pharmacie (ANFPP), Juin 2022

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie



Ouverture en Sept. 2022

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie (Bac+2)*

Diplôme niveau 5 délivré par la Faculté de Pharmacie de Montpellier

Formation toujours réalisée dans les CFA territoriaux

Remplace le brevet professionnel

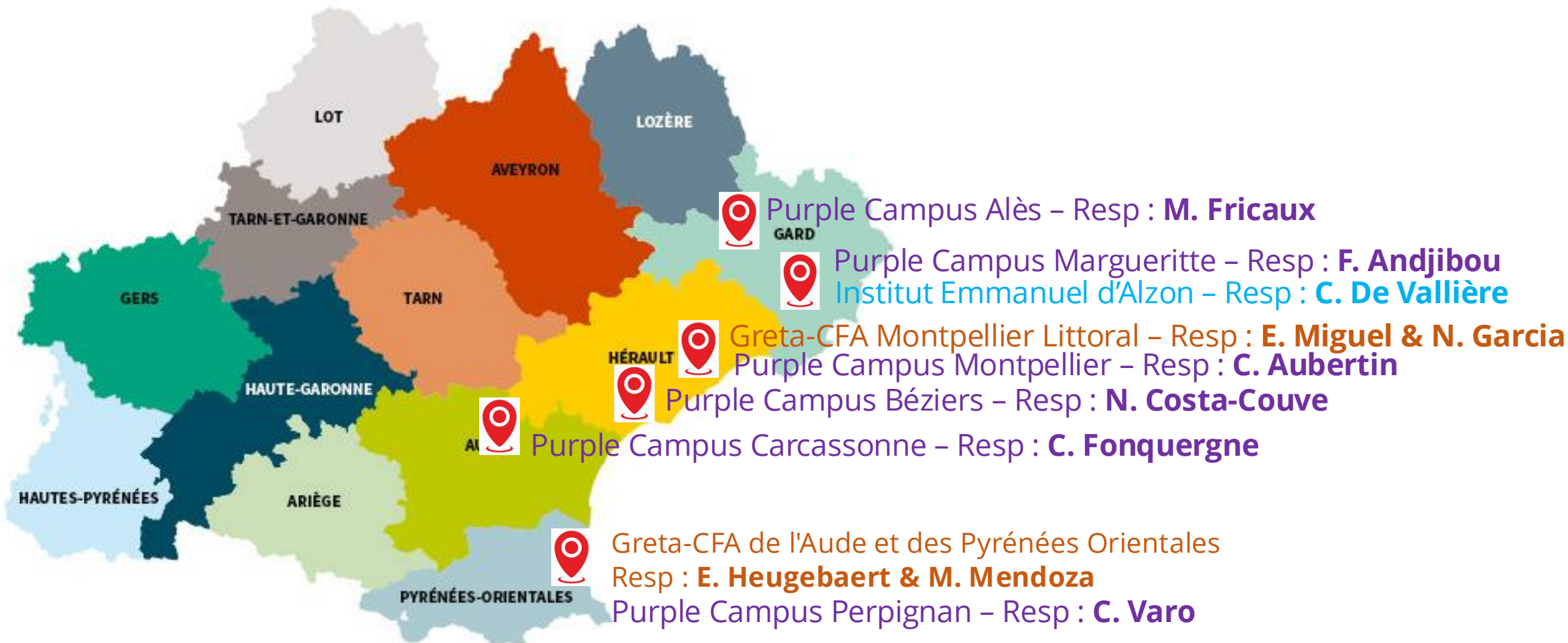
Sélection à l'entrée des étudiants :



Critères académiques (maths, physique et biologie)
+ Contrat d'apprentissage



DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie



Nombre d'inscrits : ~ **336 étudiants DEUST1**
~ **246 étudiants DEUST2**

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie

LE PROGRAMME DU DEUST 1

Alternance 2 jours / 3 jours

Semestre 1 (216 h)

UE 1.1 Chimie 45h 4 ECTS Référénts universitaires : Josiane Nurit, Denis Durand, Carine Masquéfa
UE 1.2 Biochimie & Biologie cellulaire 40h 3,5 ECTS Référénts universitaires : Sophie Mary, Karina Moubri-Ménage, Chris Planque
UE 1.3 Physiologie des grands systèmes et appareils 56h 5 ECTS Réfèrent universitaire : Agnès Muller
UE 1.4 Pharmacologie générale 30h 3 ECTS Réfèrent universitaire : Florence Bichon
UE 1.5 Botanique 17h 1,5 ECTS Réfèrent universitaire : Sylvie Morel
UE 1.6 Gestion 28h 3 ECTS Réfèrent universitaire : Éric Rondet
UE 1.7 Apprentissage 10 ECTS Thématique : UE 1.6 Gestion Réfèrent universitaire : Éric Rondet

Semestre 2 (222,5 h)

UE 1.8 Bactériologie et virologie : pathologies et traitements associés 40h 4 ECTS Référénts universitaires : Hélène Marchandin & Vincent Lisowski
UE 1.9 Biochimie métabolique et nutrition 15h 1,5 ECTS Référénts universitaires : Sophie Mary, Karina Moubri-Ménage, Chris Planque
UE 1.10 Pharmacotechnie 1 24hCM + 12TD + 16h TP 4 ECTS Référénts universitaires : Éric Rondet et Tahmer Sharkawi
UE 1.11 Éthique, réglementation et législation des médicaments et autres produits de santé 30h + 4h TD 3 ECTS Réfèrent universitaire : Guillaume Monziols
UE 1.12 Substances naturelles 15h 1,5 ECTS Réfèrent universitaire : Claire Vigor
UE 1.13 Traitement des affections du système cardiovasculaire et des troubles de l'hémostase 36,5h 3 ECTS Référénts universitaires : Catherine Oiry-Cuq, Éric Mercier
UE 1.14 Communication, anglais, bureautique 30h 3 ECTS Référénts universitaires : Éric Rondet, Audrey de Céglie, Isabelle Maitre-Devallon
UE 1.15 Apprentissage 10 ECTS Thématique : UE1.11 Éthique, réglementation et législation des médicaments et autres produits de santé Référénts universitaires : Éric Rondet, Guillaume Monziols

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie

LE PROGRAMME DU DEUST 2

Alternance 2 jours / 3 jours

Semestre 3 (176h)

UE 2.1 Autres produits réglementés en santé 20h CM + 3h TD 2 ECTS
Référénts universitaires : Claire Vigor, Alice Bazile

UE 2.2 Pharmacotechnie 2
41 h + 4h de TD + 16h TP 6 ECTS
Référénts universitaires : Éric Rondet, Tahmer Sharkawi

UE 2.3 Traitement des pathologies inflammatoires, rhumatologiques et respiratoires 27h 3 ECTS
Référénts universitaires : Frédéric Boudard, Cyril Breuker

UE 2.4 Traitement des pathologies infectieuses : Antibiothérapie, antiviraux et antiparasitaires 35h 4 ECTS
Réfèrent universitaire : Vincent Lisowski

UE 2.5 Communication, anglais, bureautique 30h 3 ECTS
Référénts universitaires : Éric Rondet, Audrey de Cégliè, Isabelle Maitre-Devallon

UE 2.6 Apprentissage 12ECTS
Thématique : UE 2.3 et/ou UE 2.4
Référénts universitaires : Éric Rondet, Florence Bichon

Semestre 4 (195h)

UE 2.7 Traitement des affections endocriniennes et du système digestif 30h 3 ECTS
Référénts universitaires : Audrey Castet, Sonia Khier

UE 2.8 Traitement des affections urologiques / gynécologiques, grossesse et contraception 20h 2 ECTS
Référénts universitaires : Valérie Laurent-Matha, Vincent Lisowski

UE 2.9 Prise en charge du cancer 15h 2 ECTS
Réfèrent universitaire : Fanny Leenhardt

UE 2.10 Traitement des affections du système nerveux 40h 3,5 ECTS
Réfèrent universitaire : Patrick Poucheret

UE 2.11 Traitement des affections dermato/allergo/ophtalmo 25h 2,5 ECTS
Référénts universitaires : Émilie Gué, Frédéric Boudard,

UE 2.12 Santé Publique 10h 1 ECTS
Référénts universitaires : Hélène Fenet, Aurélie Escande

UE 2.13 Dispositifs médicaux officinaux 20h 2 ECTS
Référénts universitaires : Cécile Hilaire, Valérie Laurent-Matha

UE 2.14 Toxicologie et toxicomanies 20h 2 ECTS
Référénts universitaires : Pierre Cuq, Françoise Fine

UE 2.15 Législation du travail 12h CM et 3h TD 2 ECTS
Réfèrent universitaire : Cécile Le Gal-Fontès

UE 2.16 Apprentissage 10 ECTS
Thématique : Cas patient en lien avec les UEs transversales UE 2.3, UE 2.4, et UE 2.7 à UE 2.11 .
Référénts universitaires : Éric Rondet et Florence Bichon

LE PROGRAMME DU DEUST 2

UE 2.16 Apprentissage 10 ECTS

Thématique : Cas patient en lien avec les UEs transversales

UE 2.3, UE 2.4, et UE 2.7 à UE 2.11 .

Référents universitaires : Éric Rondet et Florence Bichon

L'évaluation de l'UE apprentissage du S4 du DEUST PTEP repose sur une **présentation orale** (avec support powerpoint) de 10 minutes suivie de 5 minutes de questions.

L'étudiant aura à présenter le suivi d'un patient pris en charge au sein de l'officine dans lequel il effectue son apprentissage. Ce patient devra présenter un trouble relevant d'une des UEs transversales du DEUST2 : UE 2.3, 2.4, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 2.11.

Le choix du patient devra permettre d'envisager une présentation se décomposant comme suit :

- Contexte (rappels d'anatomie et physiopathologie)
- Antécédents
- Prise en charge
- Suivi

Il est vivement conseillé d'associer le Maître d'Apprentissage pour le choix du patient.

Une évaluation spécifique des compétences acquises dans le cadre des UE de communication (DEUST 1 et DEUST 2) sera menée au travers d'une grille d'évaluation spécifique. Cette évaluation sera conduite par un formateur de communication présent durant le jury de soutenance.

UE 2.16 Apprentissage 10 ECTS

Thématique : Cas patient en lien avec les UEs transversales

UE 2.3, UE 2.4, et UE 2.7 à UE 2.11 .

Référents universitaires : Éric Rondet et Florence Bichon

LE PROGRAMME DU DEUST 2

Grille d'évaluation
soutenance orale UE
2.16

CRITERES	A	EA	NA	Note	Commentaires
	5 à 10 2.5 à 5	0 à 5 0 à 2.5	0		
Pertinence du choix du sujet				/10	
Rappels anatomiques et de physio pathologie				/10	
Description des antécédents				/10	
Description de la prise en charge				/10	
Conseils associés à la dispensation				/10	
Description du suivi patient				/10	
Connaissances pharmaceutiques générales / du sujet présenté				/10	
- Qualité du support				/5	
- respect du timing imposé				/5	
Capacité d'analyse et de synthèse				/10	
Réponses aux questions				/10	
NOTE (/100)					
NOTE (/20)					

Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Consultables après vote sur : <https://pharmacie.edu.umontpellier.fr>

UE	Module	Resp. Universitaire UE	O=obligatoire F= facultative/ X= à choix B / bonus	ECTS	Coef	Nbr d'heure d'enseignement				Contrôle continu ou contrôle continu intégral (CC ou Cci)					Contrôle terminal (CT)			Contrôle supplémentaire			
						CM	TD	TP	à distance	Nature (Ecrit, oral, TP, TD... distanciel écrit, distanciel oral...)	Nombre minimum	Nombre maximum	Durées Moyennes	% par rapport au CT (dans le calcul de la moyenne de l'UE non concerné si Cci)	En cas de Cci, préciser les règles de prise en compte de la 2nde chance	% par rapport au CC (max 50%) dans le calcul de la moyenne de l'UE non concerné si Cci)	Nature (Ecrit, oral, TP, TD... distanciel écrit, distanciel oral...)	nombre	Durée	Nature (Ecrit, oral, TP, TD... distanciel écrit, distanciel oral...)	Durée
UE 1.1 Chimie		J. Nurit, C. Masquefa, D. Durand	O	4	4	22	23			Ecrit / Ecrit distanciel	4	6	15 minutes (5 à 20 min)	40		60	Ecrit / Ecrit distanciel	1	1,5 heures	Ecrit / Ecrit distanciel	1,5 heures

Évaluation mixte des UEs : Contrôle Continu (CC) ET Contrôle Terminal (CT)

Travail régulier = aide à la réussite

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie

Règlement des Enseignements, Etudes et Examens (R3E)

Consultables après vote sur : <https://pharmacie.edu.umontpellier.fr>

Structure des années de formation de DEUST 1 & DEUST 2 préparant au métier de PTEP :

Assiduité aux enseignements de CM, TP et TD, aux CC et CCI :

La présence à tous les enseignements et toutes les évaluations est obligatoire.

Conditions générales de validation des années de formation :

Sont déclarés admis :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des UE (hors UE apprentissage).
- Note supérieure ou égale à 10/20 à chaque UE Apprentissage.

Les 2 semestres de chaque année se compensent exception faite des UEs apprentissage.

Les notes de CC et de TP obtenues en 1^{re} session sont conservées en 2^e session.

La seconde chance prend la forme d'une seconde session pour les CT ou d'une épreuve additionnelle pour les UE évaluées en CCI.

Les règles de validation sont les mêmes pour les deux sessions d'examens.

A l'issue de la seconde chance, la meilleure des deux notes des CT est retenue.

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie

Règlement des Enseignements, Études et Examens (R3E)

Consultables après vote sur : <https://pharmacie.edu.umontpellier.fr>

Conservation d'UE validée – en cas de non validation d'une année de formation.

DONNÉES GÉNÉRALES :

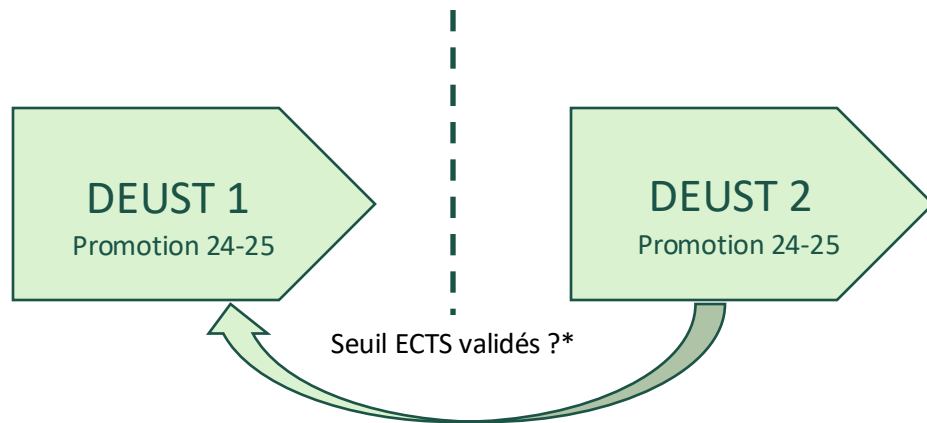
- Toute UE validée est acquise définitivement : capitalisation.
- Quelle que soit la note obtenue à une UE, les étudiants conservent le bénéfice des TP validés définitivement.

Règlement des Enseignements, Études et Examens (R3E)

Consultables après vote sur : <https://pharmacie.edu.umontpellier.fr>

Conservation d'UE validée – en cas de non validation d'une année de formation.

DONNÉES SPÉCIFIQUES DEUST 1



Les étudiants n'ayant pas validé les 60 ECTS à l'issue de la première année de formation (session 2) ont la possibilité d'acquérir les crédits manquants lors de l'année de DEUST 2. Ces étudiants en dette seront uniquement évalués sous la forme d'un Contrôle Terminal (pas d'évaluation en Contrôle Continu). En revanche, dans le cas des UEs évaluées en Contrôle Continu Intégral (CCI), l'étudiant suivra l'ensemble du dispositif évaluatif.

Attention, sont exclus de ce dispositif les étudiants ayant acquis **moins de 30 ECTS** à l'issue du DEUST 1 (UEs Apprentissage comprises). A l'issue du jury de session 2 de DEUST 1, ces derniers se verront proposer un redoublement ou une ré-orientation sur proposition de l'équipe pédagogique.

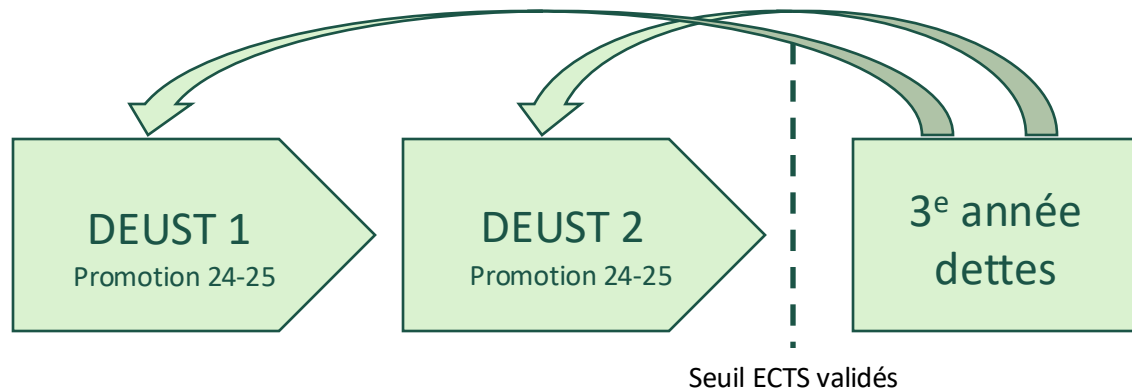
DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie

Règlement des Enseignements, Études et Examens (R3E)

Consultables après vote sur : <https://pharmacie.edu.umontpellier.fr>

Conservation d'UE validée – en cas de non validation d'une année de formation.

DONNÉES SPÉCIFIQUES DEUST 2



Les étudiants n'ayant pas validé les 120 ECTS du DEUST PTEP à l'issue des 2 années de formation se verront proposer une troisième année de financement leur permettant de créditer 120 ECTS pour l'obtention du diplôme en suivant les enseignements des UE non validées en DEUST 1 et/ou en DEUST 2. Durant cette troisième année, les étudiants concernés seront uniquement évalués sous la forme d'un Contrôle Terminal (pas d'évaluation en Contrôle Continu). En revanche, dans le cas des UE évaluées en Contrôle Continu Intégral (CCI), l'étudiant suivra l'ensemble du dispositif évaluatif.

Attention, sont exclus de ce dispositif les étudiants ayant crédité moins de 40 ECTS de l'ensemble des UE théoriques (UE Théoriques = toutes les UE sauf les UE Apprentissage) sur les deux années. Ces derniers se verront proposer un accompagnement vers une ré-orientation.

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie



UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

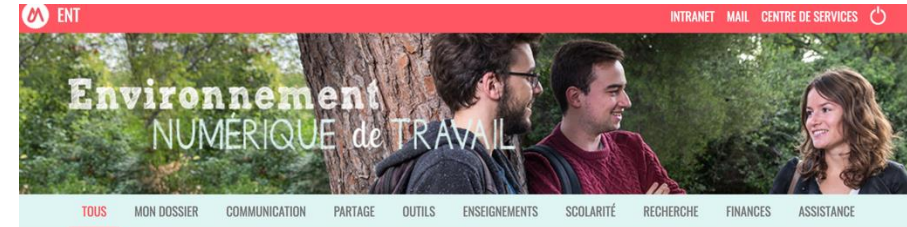
IDENTIFIANT
fbichon

MOT DE PASSE
.....

SE CONNECTER

[1ère connexion](#) | [Problème de connexion](#)

 Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.



◆ ACCÈS ENT :

Une fois votre inscription régularisée, vous pourrez :

- valider votre compte informatique (ENT) via un lien reçu sur votre adresse mail personnelle,
- avoir accès à toutes les ressources universitaires.



- CONNEXION QUOTIDIENNE OBLIGATOIRE :

boîte mail universitaire = lien avec scolarité, informations pédagogiques...

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie



CONTACT À LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Responsables pédagogiques :

Éric RONDET (DEUST1) – Enseignant-chercheur – Faculté de Pharmacie :

eric.rondet@umontpellier.fr

Florence BICHON (DEUST2) – Enseignant-chercheur – Faculté de Pharmacie :

florence.bichon@umontpellier.fr

Responsable scolarité & gestionnaire administrative:

Rebecca SORIN-LIGNON & Flore DILHAN : pharma-deust@umontpellier.fr

flore.dilhan@umontpellier.fr

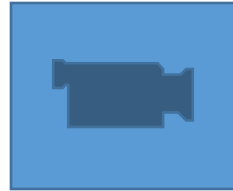
☎ 04 11 75 93 57

**Pour toutes questions relatives aux
problématiques de scolarité contacter en premier
le resp. pédagogique des CFA**

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie

SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

→ CSU : Centre de Soins Universitaire



https://www.umontpellier.fr/wp-content/uploads/2023/11/Guide_pratique_2024_WEB.pdf

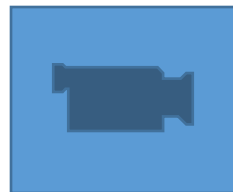
→ Étudiant.es en situation de handicap :

- Demande d'aménagement : <https://www.umontpellier.fr/campus/sante-social-et-handicap/etudiants-et-handicap>
- Secrétariat du service de Médecine Préventive :
Tel : 04.34.43.30.79
Mail : sabine.lucas@umontpellier.fr

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie

SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

CSU : Centre de Soins Universitaire



Signaler les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes :

<https://www.umontpellier.fr/campus/signaler-les-actes-de-violence-de-discrimination-de-harcèlement-et-d'agissements-sexistes>



DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie

COMMUNICATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE ÉTUDIANTE – ALEXANE LEQUART

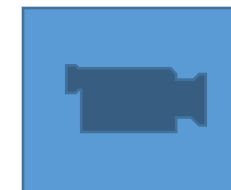


Lien de téléchargement :

<https://filesender.renater.fr/?s=download&token=07a31928-39ce-4523-b08d-709f457839d1>



Expiration du lien : 12/09/2024



DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

SEMESTRES 1 & 3 :

Début des enseignements : 2 Septembre 2024

Fin des enseignements : 20 Décembre 2024

Première session examens : du 7 au 10 Janvier 2025

SEMESTRES 2 & 4 :

Début des enseignements : 13 Janvier 2025

Fin des enseignements : 2 Mai 2025

Première session examens : 12 au 16 Mai 2025

Deuxième session examens (semestres pairs et impairs) : 23 au 27 Juin 2025

DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie

RÉSULTATS DEUST 2023-2024

DEUST 1

Inscrits	Session 1		Session 2		Année		Taux de Réussite (%)
	Admis	Ajournés	Admis	Ajournés	Admis	Ajournés	
28	13	15	2	13	15	13	53,6
69	22	47	6	38	28	38	40,6
49	18	31	4	26	22	26	44,9
37	19	18	3	15	22	15	59,5
72	32	40	5	35	37	35	51,4
56	26	30	6	24	32	24	57,1
19	8	11	1	9	9	9	47,4
59	26	33	11	22	37	22	62,7
389	164	225	38	182	202	182	
Taux de Réussite (%)	42,2		16,9		51,9		

DEUST 2

Inscrits	Session 1		Session 2		Année		Taux de Réussite (%)
	Admis	Ajournés	Admis	Ajournés	Admis	Ajournés	
20	16	4	2	2	18	6	90,0
34	23	10	1	9	24	19	70,6
20	16	4	0	4	16	8	80,0
31	21	10	1	9	22	19	71,0
42	34	8	0	8	34	16	81,0
34	29	5	0	5	29	10	85,3
15	12	3	2	1	14	4	93,3
63	48	15	3	11	51	26	81,0
259	199	59	9	49	208	108	
Taux de Réussite (%)	76,8		15,3		80,3		

CONCLUSION

